



LES INSIS

Les indicateurs nationaux des services d'incendie et de secours

• Qualité d'exécution et réalisation des missions	66
• Optimisation de l'emploi des SPP et PATS	68
• Optimisation de l'activité des SPV	69
• Optimisation et lisibilité des coûts et financements	70
• Les indicateurs par SIS	72

La construction des Indicateurs Nationaux des Services d'Incendie et de Secours, s'inspirant de ceux mis en place dans le cadre de la LOLF, est inscrite dans la Loi de Finances Initiale 2007 (article 129) qui dispose que "le document de politique transversale sur la sécurité civile... présente un état détaillé des dépenses engagées par les collectivités territoriales au titre des services départementaux d'incendie et de secours. Il comporte en outre une vision d'ensemble de la stratégie définie, en matière de gestion par la performance, par les services d'incendie et de secours, sur la base d'indicateurs normalisés au niveau national."

Les INSIS, au delà des indicateurs statistiques traditionnels, valorisent la gestion et la performance des SIS tout en apportant, au plan national, un outil de pilotage et de mise en cohérence.

Pour l'année 2010, 18 indicateurs sont présentés sous forme d'un résultat national ou par catégorie de SDIS mais aussi, lorsque cela est possible, dans un tableau regroupant l'ensemble des données recueillies.

Conscients de l'importance de ces indicateurs, les SIS se sont inscrits dans une démarche de qualité. Ainsi les échantillons fluctuent d'une année sur l'autre, les SIS préférant écarter un indicateur plutôt que de fournir des données dont la fiabilité pourrait être remise en cause.

Les données présentées doivent donc être interprétées et comparées avec prudence.



Dans les pages qui suivent la représentativité des résultats est indiquée sous la forme :

Echantillon : 63/92

Ce qui se lit : pour l'indicateur considéré 63 réponses ont été prises en compte sur les 92 reçues. Les autres SIS (29) ont déclaré ne pas être actuellement en mesure de calculer l'indicateur.



QUALITÉ D'EXÉCUTION ET RÉALISATION DES MISSIONS



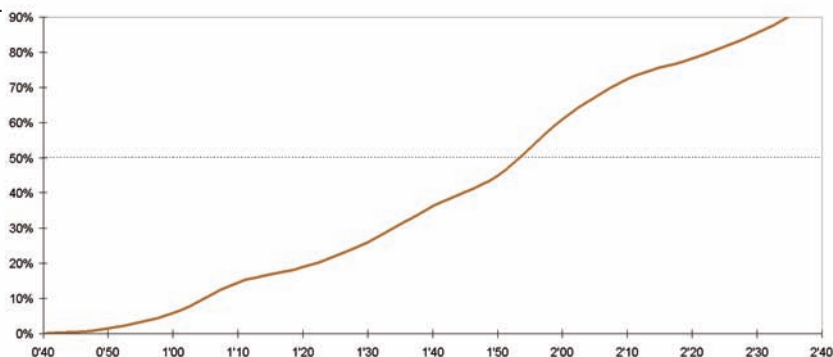
Délai moyen de traitement de l'alerte

Objectif : évaluer le délai moyen de traitement d'un appel.

Définition : délai s'écoulant entre le décroché au CTA-CODIS et le transfert au CIS concerné (ou CRRA-SAMU ou autre service) : décroché + écoute / analyse + décision / ordre.

Échantillon : 69/98.

Sur l'échantillon, **90 %** des appels sont traités en moins de **2 min. 32 s**, la durée moyenne de traitement d'un appel est de **1 min. 38 s**.

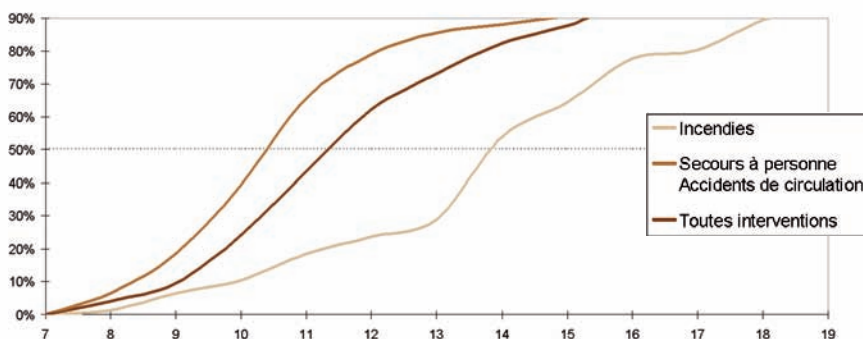


Délai moyen d'intervention sur zone

Objectif : connaître le temps de couverture moyen par type d'intervention.

Définition : délai entre la diffusion de l'alerte et l'arrivée du 1^{er} véhicule.

Échantillon : 74/98 toutes interventions confondues; 76/98 pour le détail par type d'intervention.



Sur l'échantillon, dans **90 %** des cas les secours arrivent sur zone moins de **15 min.** après la diffusion de l'alerte (délai moyen d'arrivée : **10 min. 27 s**).

Le délai est de **14 min. 15 s** (délai moyen d'arrivée : **9 min. 40 s**) pour les secours à victime ou les accidents de circulation, et de **17 min. 56 s** (délai moyen d'arrivée : **12 min. 53 s**) pour les interventions incendies.

34 SIS sur les 74 ont mis en place une politique de gradation de l'urgence.



Protection de l'environnement - feux de forêts

Objectif : connaître le % de feux éteints avant d'avoir atteint 5 hectares.

Définition : feux de forêts inférieurs à 5 ha/total feux de forêts.

Échantillon : 68/98.

97 % des feux de forêts sont éteints avant qu'il aient détruit plus de 5 hectares, surface en dessous de laquelle l'impact sur l'environnement reste limité (sauf en cas d'incendies répétés).



Taux de victimes prises en charge suite à l'intervention des sapeurs-pompiers

Objectif : connaître le % de la population secourue par les sapeurs-pompiers.

Définition : nombre de personnes transportées vers un établissement de soins/population DGF.

Échantillon : 74/98.

3,97 % de la population a été secourue et transportée vers un établissement de soins par les sapeurs-pompiers durant l'année 2010.



Taux de formation

Objectif : connaître l'effort de formation des SDIS.

• Pour les PATS

Échantillon : 74/96 (hors BSPP-BMPM).

Définition : nb total de jours de formation/nb de PATS.

Les SDIS forment leurs PATS en moyenne pendant **3 jours**.

Valeur SDIS	3 j
1 ^{re} catégorie	2 j
2 ^{ème} catégorie	5 j
3 ^{ème} catégorie	3 j
4 ^{ème} catégorie	2 j
5 ^{ème} catégorie	3 j

• Pour les SPP

Échantillon : 75/96 (hors BSPP-BMPM).

Définition : (nb total d'heures de formation/1 607 h)/nb de SPP.

L'équivalent de **6 %** du temps travaillé par les SPP est consacré à leur formation.

Valeur SDIS	6 %
1 ^{re} catégorie	6 %
2 ^{ème} catégorie	7 %
3 ^{ème} catégorie	5 %
4 ^{ème} catégorie	5 %
5 ^{ème} catégorie	6 %

• Pour les SPV

Échantillon : 64/96 (hors BSPP-BMPM).

Définition : nb total de vacances de formation SPV/nb total de vacances SPV.

Attention il s'agit de la moyenne des taux départementaux.
12 % des vacances servent à la formation des SPV.

Valeur SDIS	12 %
1 ^{re} catégorie	10 %
2 ^{ème} catégorie	13 %
3 ^{ème} catégorie	12 %
4 ^{ème} catégorie	10 %
5 ^{ème} catégorie	16 %



Potentiel opérationnel de garde des SPP

Objectif : connaître le % de SPP mobilisables et la capacité de réaction.

Définition : SPP de garde par 24 h (ou équivalent)/nb de SPP.

Échantillon : 74/98.

En moyenne, **22 %** (min : 20 %, max : 24 %) des SPP sont opérationnels simultanément (solicitation courante).

Valeur	moy.	min.	max.
France	22 %	20 %	24 %
SDIS	21 %	19 %	23 %
1 ^{re} catégorie	20 %	18 %	22 %
2 ^{ème} catégorie	21 %	18 %	23 %
3 ^{ème} catégorie	28 %	23 %	31 %
4 ^{ème} catégorie	22 %	20 %	24 %
5 ^{ème} catégorie	22 %	18 %	26 %
BSPP	25 %	25 %	26 %



Taux d'encadrement de soutien

Objectif : connaître la part de soutien à l'opérationnel.

Définition : effectif affecté aux missions de soutien/effectif total (SPP, SPV, SSSM, VSC, PATS).

Échantillon : 76/98.

8 % des effectifs sont affectés à des missions de soutien.

Valeur	
France	8 %
SDIS	8 %
1 ^{re} catégorie	10 %
2 ^{ème} catégorie	6 %
3 ^{ème} catégorie	6 %
4 ^{ème} catégorie	5 %
5 ^{ème} catégorie	6 %



Taux de sollicitation opérationnel du SSSM

Objectif : connaître le degré d'implication du SSSM dans l'activité relevant du secours à victime ou des accidents de circulation.

Définition : interventions avec un membre du SSSM/interventions secours à victime et accidents de circulation.

Échantillon : 66/96 (hors BSPP-BMPM).

En moyenne, **6 %** des interventions secours à victime ou accidents de circulation ont été réalisées avec le concours d'un membre du SSSM (médecin et/ou infirmier).

Valeur	
SDIS	6 %
1 ^{re} catégorie	5 %
2 ^{ème} catégorie	6 %
3 ^{ème} catégorie	10 %
4 ^{ème} catégorie	7 %
5 ^{ème} catégorie	7 %



Taux d'absence théorique

Objectif : connaître l'absentéisme santé (risques professionnels et maladies).

Définition : (nombre de jour d'arrêt de travail X 5 X 100)/(effectif X 1 607).

Échantillon : 64/96 (hors BSPP-BMPM) (source BND).

L'absentéisme pour raison de santé équivaut à **4** agents sur 100 à l'année.

Valeur	
SDIS	4,0 %
1 ^{re} catégorie	4,2 %
2 ^{ème} catégorie	3,8 %
3 ^{ème} catégorie	3,6 %
4 ^{ème} catégorie	3,6 %
5 ^{ème} catégorie	3,6 %



OPTIMISATION DE L'ACTIVITÉ DU VOLONTARIAT



Taux d'engagement des SPV sur intervention

Objectif : connaître le degré d'implication des SPV dans les missions à caractère opérationnel.

Définition : nb d'heures.hommes cumulées en intervention pour les SPV/nb d'heures.hommes cumulées en intervention.

Échantillon : 65/96 (hors BSPP-BMPM).

6 h 42 d'intervention sur 10 (soit 67 %) sont effectuées par des SPV.

Valeur	
SDIS	67 %
1 ^{re} catégorie	60 %
2 ^{ème} catégorie	69 %
3 ^{ème} catégorie	67 %
4 ^{ème} catégorie	79 %
5 ^{ème} catégorie	89 %



Fidélisation des SPV

Objectif : connaître la capacité du SDIS à fidéliser ses SPV.

Définition : durée moyenne d'engagement des SPV en activité.

Échantillon : 79/96 (hors BSPP-BMPM).

Attention, il s'agit de la moyenne des durées moyennes : chaque SDIS compte pour 1 quel que soit son effectif de SPV.

La durée moyenne d'engagement d'un SPV est de **10 ans et 11 mois**.

Valeur		
SDIS	10 ans	11 mois
1 ^{re} catégorie	10 ans	2 mois
2 ^{ème} catégorie	10 ans	1 mois
3 ^{ème} catégorie	11 ans	6 mois
4 ^{ème} catégorie	11 ans	8 mois
5 ^{ème} catégorie	11 ans	9 mois



OPTIMISATION DE L'ACTIVITÉ DU VOLONTARIAT



Indice de fréquence

Objectif : connaître la fréquence des accidents imputables au service.

Définition : 1000 X nombre d'accidents de SPV avec arrêt / effectif total SPV.

Échantillon : 64/96 (hors BSPP-BMPM) (source BND).

Au sein des SDIS, on dénombre **14,9** accidents imputables au service pour 1 000 SPV.

Valeur	
SDIS	14,9
1 ^{re} catégorie	20,1
2 ^{ème} catégorie	13,0
3 ^{ème} catégorie	9,6
4 ^{ème} catégorie	12,9
5 ^{ème} catégorie	9,6



Durée moyenne d'arrêt de travail

Objectif : estimer la gravité des accidents de service.

Définition : durée d'arrêt de travail des SPV / nombre d'accidents de SPV avec arrêt.

Échantillon : 64/96 (hors BSPP-BMPM) (source BND).

Un SPV accidenté en service a une durée moyenne d'arrêt de travail de **24 jours**. Cet indicateur doit être mis en corrélation avec la fréquence.

Valeur	
SDIS	24 j
1 ^{re} catégorie	26 j
2 ^{ème} catégorie	24 j
3 ^{ème} catégorie	16 j
4 ^{ème} catégorie	25 j
5 ^{ème} catégorie	14 j



OPTIMISATION ET LISIBILITÉ DES COÛTS ET FINANCEMENTS



Coût des SDIS par habitant

Les détails de cet indicateur figurent page 64 et pages 72-73.



Rigidité des charges

Objectif : connaître la marge de manœuvre des SDIS.

Définition : (charges de personnel + contributions obligatoires et participations + charges d'intérêt) / produits de fonctionnement réels.

Échantillon : 96 SDIS/96 (source DGFIP).

73 % des charges des SDIS sont fixes (indépendantes de leur activité).

Valeur	
SDIS	73 %
1 ^{re} catégorie	74 %
2 ^{ème} catégorie	74 %
3 ^{ème} catégorie	71 %
4 ^{ème} catégorie	72 %
5 ^{ème} catégorie	67 %



Coefficient d'autofinancement courant

Objectif : connaître la marge de manœuvre des SDIS pour le financement en propre des investissements.

Définition : (charges de fonctionnement réelles + remboursements en capital d'emprunts)/produits de fonctionnement réels.

Échantillon : 96 SDIS/96 (source DGFIP).

6 % des produits de fonctionnement sont disponibles pour financer l'investissement des SDIS.

Valeur	
SDIS	94 %
1 ^{re} catégorie	94 %
2 ^{ème} catégorie	93 %
3 ^{ème} catégorie	92 %
4 ^{ème} catégorie	92 %
5 ^{ème} catégorie	95 %



Taux d'exécution des investissements

Objectif : connaître la réalisation des investissements.

Définition : dépenses d'investissement au CA/dépenses d'investissement au BP.

Échantillon : 96 SDIS/96 (source DGFIP).

Les SDIS réalisent dans l'année **67 %** des investissements prévus.

Valeur	
SDIS	67 %
1 ^{re} catégorie	74 %
2 ^{ème} catégorie	69 %
3 ^{ème} catégorie	59 %
4 ^{ème} catégorie	53 %
5 ^{ème} catégorie	54 %



Annuité de la dette rapportée aux produits de fonctionnement

Objectif : connaître le poids de la dette.

Définition : (charges d'intérêts + remboursement en capital des dettes bancaires et assimilées)/produits de fonctionnement réels.

Échantillon : 96 SDIS/96 (source DGFIP).

En 2010, **4 %** des recettes des SDIS ont servi au remboursement des emprunts.

Valeur	
SDIS	4 %
1 ^{re} catégorie	4 %
2 ^{ème} catégorie	5 %
3 ^{ème} catégorie	6 %
4 ^{ème} catégorie	4 %
5 ^{ème} catégorie	10 %

Dpts	Qualité d'exécution et réalisation des missions										Optimisation de l'activité du volontariat				Optimisation et lisibilité des coûts et financements					
	Traite de l'alerte	Grand de l'urgence	Interv sur zone	Interv sur zone Inc.	SAP + Acc	Tx de victime	Moy	Mini	Maxi	Sollicitation ops SSSM	Tx d'absence théorique	Engage	Tx d'engagement SPV sur interv	Indice de fréquence	Durée moy d'arrêt	Coût par hab	Rigidité des charges	Coeff d'autofi	Tx dévolutio invest	Annuités de la dette/pats lct
21	250	NF	908	900	1011	2,12 %	NC	NC	NC	7,60 %	4,3 %	11 A 6 M	NC	3,9	14	70	69 %	87 %	56 %	3 %
24	NC	O	1350	1710	1320	3,66 %	NC	NC	NC	NC	5,3 %	10 A 8 M	80 %	17,7	14	71	70 %	94 %	75 %	7 %
27	147	N	1104	1352	1002	2,93 %	25 %	17 %	32 %	NF	NE	10 A 2 M	NC	NE	NE	64	69 %	94 %	49 %	8 %
28	136	N	1342	1518	1230	3,77 %	22 %	20 %	25 %	0,56 %	3,0 %	12 A	28 %	11,5	20	73	68 %	88 %	70 %	1 %
40	115	O	1200	1550	1005	4,30 %	30 %	21 %	31 %	15,48 %	NE	9 A 6 M	71 %	NE	NE	64	75 %	96 %	72 %	10 %
41	058	O	950	1250	932	3,00 %	24 %	24 %	25 %	8,43 %	3,2 %	11 A 11 M	NC	NE	NE	87	63 %	84 %	74 %	5 %
47	237	N	1021	1359	924	4,28 %	NC	NC	NC	23,56 %	NE	12 A	74 %	NE	NE	90	70 %	100 %	76 %	15 %
50	NC	NF	954	1309	948	3,49 %	NC	NC	NC	NC	2,2 %	11 A	NC	NE	NE	64	75 %	94 %	63 %	5 %
51	NC	N	NC	NC	NC	NC	21 %	20 %	22 %	6,49 %	NE	11 A	NC	NE	NE	67	77 %	92 %	54 %	2 %
66	NC	O	1402	1437	1022	3,24 %	25 %	21 %	28 %	9,03 %	NE	17 A 5 M	85 %	NE	NE	82	74 %	93 %	66 %	4 %
72	202	O	1133	1325	1047	2,07 %	27 %	23 %	27 %	3,88 %	NE	11 A 9 M	75 %	NE	NE	59	69 %	92 %	78 %	6 %
79	153	O	1123	1507	1043	3,47 %	27 %	23 %	25 %	8,88 %	2,8 %	11 A 2 M	68 %	12,6	39	76	75 %	107 %	67 %	20 %
81	234	O	1258	1538	1229	4,06 %	14 %	12 %	17 %	7,07 %	3,3 %	12 A 4 M	64 %	6,7	18	72	75 %	90 %	48 %	7 %
88	121	O	1316	1349	957	2,79 %	18 %	18 %	18 %	5,14 %	4,4 %	12 A 2 M	NC	15,0	9	71	64 %	91 %	69 %	7 %
89	NC	NC	NC	NC	NC	4,39 %	NC	NC	NC	NC	2,9 %	NC	NC	8,8	19	83	71 %	91 %	81 %	3 %
971	NC	N	NC	NC	NC	7,45 %	NC	52 %	64 %	NC	4,4 %	NC	73 %	10,7	17	88	84 %	97 %	53 %	2 %
972	100	N	2500	3000	2000	3,06 %	28 %	20 %	32 %	NC	1,4 %	8 A 4 M	26 %	9,8	10	41	78 %	88 %	15 %	1 %
Cat. 4	113	N	1325	1514	1229	3,43 %	22 %	20 %	24 %	7,23 %	3,6 %	11 A 8 M	79 %	12,9	25	71	72 %	92 %	53 %	4 %
08	059	N	1017	1253	928	3,06 %	17 %	17 %	20 %	1,43 %	3,8 %	10 A	83 %	8,4	11	77	68 %	89 %	89 %	5 %
10	054	NC	NC	NC	NC	3,17 %	29 %	29 %	29 %	5,39 %	NE	10 A 5 M	48 %	NE	NE	50	76 %	92 %	66 %	0 %
12	NC	O	1200	1700	1100	2,97 %	29 %	29 %	29 %	14,07 %	NE	12 A	82 %	NE	NE	56	71 %	92 %	70 %	6 %
19	NC	NC	NC	NF	NF	2,93 %	25 %	25 %	26 %	NC	4,2 %	NC	NC	13,6	11	73	70 %	92 %	58 %	4 %
2a	238	O	1510	2015	1639	4,49 %	NC	NF	NF	NC	3,8 %	NC	NC	21,6	41	141	71 %	94 %	35 %	0 %
2b	NC	N	1510	1740	1430	4,49 %	NC	15 %	22 %	0,71 %	NE	11 A 1 M	NC	NE	NE	142	77 %	92 %	40 %	0 %
36	107	N	1340	1310	930	NC	22 %	22 %	23 %	NF	5,5 %	10 A 10 M	NC	14,6	30	63	72 %	92 %	45 %	3 %
39	NC	NC	NC	NC	NC	NF	16 %	13 %	22 %	NC	NE	12 A	86 %	NE	NE	61	69 %	93 %	64 %	3 %
43	NC	O	NC	NC	NC	NC	25 %	25 %	25 %	NC	NE	15 A	NC	NE	NE	70	70 %	93 %	56 %	6 %
52	227	N	1054	1357	1016	3,45 %	22 %	16 %	28 %	8,83 %	2,9 %	13 A	81 %	3,7	10	78	72 %	86 %	35 %	5 %
53	239	O	1124	1512	1055	3,43 %	27 %	19 %	30 %	7,95 %	2,7 %	11 A 8 M	89 %	15,7	31	53	74 %	96 %	57 %	7 %
55	159	N	1429	1631	1218	NC	NC	NC	NC	6,77 %	3,0 %	NC	91 %	11,1	46	83	70 %	111 %	40 %	25 %
58	213	N	1535	1847	1638	3,71 %	17 %	15 %	18 %	7,64 %	2,6 %	14 A 7 M	76 %	8,9	16	74	70 %	88 %	34 %	1 %
61	110	O	1230	1300	1200	2,65 %	26 %	26 %	26 %	NC	2,0 %	11 A 9 M	86 %	19,1	22	53	62 %	85 %	82 %	3 %
65	NC	O	NC	NC	NC	5,06 %	17 %	17 %	17 %	NC	4,7 %	11 A 7 M	80 %	16,5	20	73	73 %	88 %	75 %	3 %
67	NC	O	1120	1302	1047	4,05 %	31 %	29 %	33 %	4,00 %	NE	10 A 6 M	79 %	NE	NE	51	69 %	80 %	70 %	0 %
82	NC	N	2420	1624	2115	6,30 %	20 %	18 %	20 %	11,26 %	NE	12 A 6 M	82 %	NE	NE	67	75 %	96 %	49 %	8 %
86	140	O	1220	1320	825	2,14 %	22 %	17 %	22 %	0,72 %	4,3 %	NF	72 %	12,8	22	57	74 %	90 %	64 %	4 %
87	231	N	1050	1432	1033	2,72 %	22 %	19 %	24 %	15,83 %	2,8 %	8 A 6 M	68 %	13,4	29	60	72 %	97 %	73 %	11 %
973	NC	N	1347	1753	1219	3,03 %	22 %	18 %	26 %	7,46 %	3,6 %	11 A 9 M	89 %	9,6	14	77	67 %	95 %	54 %	1 %
Cat. 5	157	NC	NC	NC	NC	NF	35 %	18 %	53 %	NF	3,3 %	NF	NF	7,0	7	61	62 %	96 %	30 %	8 %
04	NC	NC	1133	1522	1056	2,80 %	32 %	32 %	32 %	11,48 %	NC	11 A 6 M	92 %	NE	NE	62	64 %	92 %	76 %	2 %
05	207	O	2000	2500	1500	3,53 %	NC	27 %	27 %	NC	3,2 %	9 A 6 M	97 %	10,9	6	58	67 %	89 %	87 %	7 %
09	200	NF	1151	1732	1103	NC	14 %	12 %	16 %	4,23 %	NE	12 A 6 M	78 %	NE	NE	79	68 %	88 %	53 %	6 %
23	139	N	1437	1841	1354	2,04 %	27 %	27 %	27 %	1,88 %	4,1 %	13 A	91 %	8,8	21	82	72 %	97 %	30 %	10 %
25	155	N	1039	1403	950	2,90 %	14 %	10 %	19 %	17,75 %	NE	13 A	91 %	NE	NE	83	65 %	87 %	80 %	10 %
46	158	N	1811	2008	1610	2,97 %	18 %	15 %	18 %	5,57 %	NE	10 A 4 M	90 %	NE	NE	75	69 %	102 %	75 %	16 %
48	NC	N	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NE	NC	NC	NE	NE	66	57 %	90 %	89 %	0 %
90	135	N	935	1042	855	3,94 %	18 %	15 %	21 %	0,11 %	3,7 %	12 A 6 M	58 %	19,1	26	109	73 %	114 %	60 %	29 %
S01S	157	N	1108	1324	1011	3,80 %	21 %	19 %	23 %	6,22 %	4,0 %	10 A 11 M	67 %	14,9	24	80	73 %	94 %	67 %	4 %
BMPM	122	N	833	807	832	7,23 %	NF	NF	NF	7,01 %	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
BSPM	045	O	709	753	701	4,69 %	25 %	25 %	26 %	2,51 %	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
France	138		1027	1253	940	3,97 %	22 %	20 %	24 %	5,66 %										